

Madame, Monsieur,

Vous avez envoyé un questionnaire à Jean-Luc Mélenchon, candidat de « la France insoumise » à l'élection présidentielle concernant la lutte contre les inondations et leurs effets.

En premier lieu, vous savez que notre programme est fondé en grande partie sur la transition écologique et l'impérieuse nécessité pour un gouvernement responsable de lutter pour ce qu'il est encore possible de sauvegarder de notre écosystème, après les ravages provoqués par le développement de la société industrielle néolibérale. La COP 21 aurait dû permettre d'ouvrir les yeux à ceux qui souffrent de cécité sélective lorsqu'il s'agit d'accumuler des profits chaque jour plus considérables au détriment de la planète et de ses habitants les plus défavorisés. Les grands prédateurs économiques n'ayant point obtempéré jusqu'à ce jour, il nous faudra les contraindre par la mise en œuvre d'un processus législatif et coercitif que nous entreprendrons dès notre arrivée au pouvoir. Ce simple rappel pour vous affirmer notre détermination à tout mettre en œuvre pour réduire autant que faire se peut les conséquences du réchauffement climatique annoncé et admis par la communauté scientifique dans sa grande majorité.

Dans ce cadre général, il est certain que les risques d'inondation et autres tsunamis augmentent considérablement. Nous devons dès lors anticiper les nécessaires mesures de protection des zones réputées fragiles ou à risque, tout particulièrement les zones côtières. Notre programme prévoit d'ores et déjà de rapprocher les centres de décision des entités territoriales les plus adaptées, le département et la commune. Par ailleurs, la mise en place d'un commissariat à la planification écologique, possédant des antennes locales sera l'un des outils pouvant aider à la prévention des risques. Il va de soi que la loi littoral devra être améliorée et bien sûr respectée.

Les lois et règlements ne font pas tout si la volonté politique est absente ou défaillante. En matière de risque, nous constatons que les grands discours succèdent toujours aux catastrophes et non les précèdent. Là aussi, nous avons la ferme intention d'inverser le processus, en se dotant des outils techniques et environnementaux indispensables à une réelle prévention sur le long terme des risques encourus par les populations. La planification écologique que nous prônons trouve ici tout son sens dans la mesure où toute intervention sera prévue et programmée en fonction de la prise en compte des indicateurs climatologiques et environnementaux déjà opérants.

**La France
insoumise**

jlm2017.fr

Jean-Luc
MÉLENCHON

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

courrier@jlm2017.fr

Vous demandez que soit appliquée la loi du 27 janvier 2014, relative à la Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), qui faisait un grand pas vers une meilleure prise en compte des risques. Comme vous le savez la loi de nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe du 7 août 2015 a repoussé les décrets d'application au 1^{er} janvier 2018, ce qui est bien sûr préjudiciable au sujet que vous défendez avec raison. Sachez que nous abrogerons la loi NOTRe et reviendrons donc rapidement sur l'application de ce qui était prévu à l'origine, profitant de cet examen pour tenter d'améliorer les processus prévus.

Comme dans toutes les actions et mesures prévues par notre programme, nous souhaitons inclure dans les discussions préalables tous les acteurs intéressés et pas uniquement les acteurs économiques ; à ce titre les associations représentatives seront consultées, tout comme les citoyens dès lors qu'ils sont directement concernés par les transformations envisagées.

Dans le passé, y compris récent, Jean-Luc Mélenchon a souvent eu l'occasion de s'exprimer sur des thèmes faisant appel à la gestion coordonnée et efficace des risques naturels qui, comme nous le redoutons, vont se développant et s'amplifiant eu égard au dérèglement climatique dû en particulier à des facteurs anthropiques. Vous ne serez donc pas étonné de savoir pouvoir compter sur sa volonté farouche de s'attaquer à ces problèmes tout comme il sait le faire et le fera pour toutes les injustices sociales qui minent notre société.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise